

Communiqué de presse

LUD+, lauréat de l'appel à programmes CEE 2022 Reconduction et amplification du programme InTerLUD, sous l'appellation LUD+

Paris, 22 décembre 2022 - Dans le cadre du dispositif des Certificats d'économies d'énergie (CEE), Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique, Clément Beaune, ministre délégué chargé des Transports, et Olivier Klein, ministre délégué chargé de la Ville et du Logement, ont annoncé le soutien du Gouvernement au programme LUD+, nouvelle appellation d'InTerLUD, co-porté par le Cerema, Logistic Low Carbon et Rozo.

Le programme LUD+ vise à poursuivre la dynamique impulsée par le programme InTerLUD, pour les 4 années à venir avec une amplification de la démarche, une accélération dans la mise en œuvre d'actions sur les territoires et le développement - à des échelles non plus locales mais nationales - d'outils d'évaluation, d'expérimentations, modélisations et solutions.

Pierre Rullière, directeur chez ROZO se félicite de cette annonce : « *C'est une réussite* collective, porteurs, acteurs, bénéficiaires qui nous ont donné une dynamique nous permettant d'être aujourd'hui lauréat de l'appel à programmes CEE 2022. Notre engagement et notre volonté de réussir permettront à ce projet notamment de répondre à l'objectif du CILOG de « soutenir des solutions locales pour une logistique du dernier kilomètre plus durable. »

Le programme s'est enrichi pour répondre aux nombreuses attentes de tous les acteurs. Hélène de Solere, cheffe de projet logistique urbaine et interurbaine du Cerema, souligne la chance et aussi la responsabilité pour l'avenir de continuer de porter ce projet LUD+ : « InTerLUD s'est placé naturellement dans l'écosystème de la logistique urbaine et s'est positionné comme un acteur de premier plan pour une action pérenne. Nous avons ainsi développé différents axes dans notre programme pour répondre aux besoins des bénéficiaires d'aller plus loin, de disposer des outils pour atteindre leurs objectifs. »

InTerLUD, programme porté par :

















LUD + se décline en trois volets :

- Une amplification de l'accompagnement des territoires dans l'élaboration de chartes de logistique urbaine durable et dans la mise en œuvre des actions qui en découlent, prioritairement sur les territoires concernés par les ZFE-m et auprès de nouveaux EPCI. Cet accompagnement consiste en un appui méthodologique, une mobilisation des acteurs par les porteurs du programme ainsi que par un financement de l'ingénierie nécessaire à la mise en place des chartes et à la réalisation des actions.
- Des actions auprès de tous les acteurs concernés par les enjeux de la logistique urbaine, pour accélérer la transition du transport urbain de marchandises sur tout le territoire national : réalisation d'expérimentations et mises en place de solutions innovantes, développement et partage des connaissances via notamment l'organisation de formations et de séminaires auprès des élus, des techniciens des collectivités et des acteurs économiques. Ces actions permettront à tous de mieux se comprendre, de mieux connaître les enjeux et les solutions existantes, tout en développant ou en rendant accessibles les services innovants dont ils ont besoin.
- Une pérennisation des actions du programme via la mise en place d'un centre de ressources partenarial. L'ensemble des outils développés par LUD+ seront versés dans ce centre de ressources : les chartes LUD, les formations, la plateforme des bonnes pratiques, les services numériques, les études menées.

Ce centre aura aussi vocation à collecter, référencer et valoriser les ressources hors Programme LUD+. Cette structuration originale et innovante est une réponse aux demandes de l'ensemble des acteurs de la logistique urbaine. Il s'agit d'un outil fédérateur pour les acteurs des territoires qui ont besoin d'outils opérationnels pérennes. La force du centre de ressources est aussi de s'appuyer sur l'ensemble des initiatives existantes en proposant un environnement de partage dans l'intérêt général.

Vers une forme de planification écologique ?

LUD+ s'inscrit pleinement dans la stratégie nationale logistique présentée par le gouvernement lors du dernier <u>CILOG</u> (Comité Interministériel de la Logistique) qui invite notamment « à poursuivre la dynamique impulsée par le programme InTerLUD. »

Jean-André Lasserre, directeur du programme chez Logistic Low Carbon, souligne que « la dynamique du programme repose sur des partis pris méthodologiques qui ont fait leur preuve et qui seront reconduits dans LUD+. Notre approche systémique mobilise tous les leviers dont dispose une collectivité et tous les modes de transport. Elle s'adresse à tous les secteurs d'activité concernés et aussi à l'ensemble des fédérations professionnelles habilitées pour les représenter, dans les territoires urbains mais également à l'échelon national. »

InTerLUD, programme porté par :

















LUD+ pourrait devenir un outil de planification en matière de logistique urbaine durable créant les conditions d'une pérennisation de ce qui est fait dans les territoires, au niveau sectoriel, interterritorial et national.



Copyright:

À propos du programme InTerLUD :

Dans le cadre du dispositif des Certificats d'économies d'énergie (CEE), le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires a retenu, le 27 février 2020, le programme Innovations Territoriales et Logistique Urbaine Durable (InTerLUD). Ce programme porté par le Cerema, Logistic Low Carbon et ROZO*, en relation étroite avec la DGEC en charge des programmes CEE, la DGTIM, et l'Ademe, a pour vocation de créer des espaces de dialogue entre les acteurs publics et économiques dans l'objectif d'élaborer des chartes de logistique urbaine durable en faveur d'un transport de marchandises décarboné et plus économe en énergie. Le programme devait s'achever en décembre 2022. Il a été prolongé de 4 mois jusqu'à fin avril 2023 pour permettre de finaliser l'accompagnement dans la mise en place de plans d'actions dans plusieurs territoires urbains et le développement de certains outils comme les services numériques et les outils de formation.

InTerLUD, programme porté par :

















*Le Cerema, Logistic Low Carbon et Rozo sont les trois porteurs du programme InTerLUD. Le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) a réuni les collectivités autour du programme; Logistic Low Carbon, filiale de la CGF (Confédération des grossistes de France) a fédéré les acteurs économiques via leurs organisations professionnelles; Rozo est une société de conseil en performance énergétique.

Pour en savoir plus sur le programme InTerLUD, ici

Pour plus d'informations :

Acteurs économiques, votre contact Logistic Low Carbon : Cécile Thomas-Collombier, c.thomas-collombier@logistic-low-carbon.fr, 06 62 51 52 12

Collectivités, votre contact Cerema: interlud@cerema.fr

Contact Presse: Agence Heide Lavarde - Sandrine Arnaud, sarnaud@agencelavarde.com, 06 34 04 52 54













